



La mobilisation sociale s'accroît, c'est l'heure du retrait ! 28 MARS

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse, la 9ème journée de mobilisation contre la réforme de retraites a encore réuni plus de 3 millions de manifestants, ce qui en fait l'une des plus importantes depuis le début du mouvement social. La jeunesse s'est aussi largement mobilisée.

Massifs et déterminés, ces manifestations, ces actions intersyndicales, ces grèves et ces débrayages sont une réponse aux contre-vérités exprimées par le Président de la République et son entêtement incompréhensible.

Alors que l'exécutif cherche à tourner la page, ce mouvement social et syndical pérenne et responsable, confirme la détermination du monde du travail et de la jeunesse à obtenir le retrait de la réforme.

Rien n'entame la détermination des travailleurs, privés d'emplois, jeunes et retraités à rejeter, toujours aussi fortement, la réforme des retraites que tout le monde, sans exception, juge injustifiée, injuste et brutale.

Le puissant rejet social de ce projet est légitime et son expression doit se poursuivre.

Revendiquant le retrait de la réforme des retraites, l'intersyndicale appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraités à continuer de se mobiliser.

Elle appelle à des rassemblements syndicaux de proximité ce week-end et à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations mardi partout dans le pays.

**Une force
à vos côtés**

28 MARS

Le 28 mars et après si nécessaire, la CGT appelle les travailleurs actifs, retraités, privés d'emplois et la jeunesse à participer massivement aux grèves reconductibles et aux manifestations sur l'ensemble du territoire, toujours plus fort, jusqu'au retrait de la réforme et à leur donner une dimension historique.

MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES

RETRAITES

On lâche rien !



La CGT propose :

- Départ en retraite à 60 ans pour toutes et tous (hors départs anticipés pour les métiers pénibles)
- Revenir au calcul sur les 10 meilleures années pour le privé
- Conserver le calcul sur les 6 derniers mois pour le public étant donnée la trajectoire de leur rémunération
- Prise en compte des années d'études
- Concernant la pénibilité ; prise en compte des situations réelles de travail et reconnaissance de toutes les formes de pénibilité par grands corps de métiers
- Taux de remplacement minimum de 75%.
- Dans tous les cas, pas de pension inférieure au SMIC CGT (2000€) quel que soit le régime de retraite.
- Egalité entre les hommes et les femmes
- Cela inclut également les agriculteurs et pose la question de la juste rémunération de leur travail

IL Y A DES BORNES
A NE PAS DEPASSER



Gagner sur les retraites et agir pour l'augmentation des salaires

Fin 2022 et début 2023, forte des mobilisations qu'elle a mené, la CGT et ses syndicats ont gagné de nouvelles négociations salariales. Les délégués syndicaux au nom des salarié-es avec des mobilisations ou seulement des rapports de force établis, ont obtenu des avancées significatives en termes de pouvoir d'achat. Renforcer le syndicalisme dans son entreprise c'est se donner un outil de lutte pour améliorer les conditions de travail et les salaires. Quelques exemples :

ISOVER : 6,5 % (5,2 + 1,3) d'augmentation et Prime vacance
SEVA : 6 % (4+1+1) en plus et prime de vacance
Framatome : 6,2%
APERAM : 5% avec un talon de 150 €
OXXO : 5 % ouvrier et 4 % cadre :
Ormapost : 5,7 % + prime de production



La colère gronde en France, elle s'exprime de manières différentes, avec un point commun: la volonté d'un grand nombre de pouvoir s'exprimer et d'être entendues! Les adhésions dans la période sont la preuve que la CGT répond aux attentes des salariées dans toute leur diversité et leur permet d'exprimer leurs revendications, d'agir, de compter pour une, sur leur lieu de travail. Elles nous démontrent que la colère, le vécu de l'injustice, la dégradation des conditions de travail et de vie n'est pas une fatalité. Plus nous serons nombreux-ses, plus nous serons en capacité d'imposer nos revendications, d'exiger des réponses concrètes à l'urgence sociale, fiscale, écologique et économique!
38 121 salarié-es ont fait le choix d'adhérer à la CGT en 2022.



Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Email :
Tel :
Entreprise :

☎ 03 85 57 35 15

✉ ud71@cgt.fr

f UD CGT 71

UNION DÉPARTEMENTALE CGT DE
SAÔNE-ET-LOIRE

5 Rue Guynemer
71200 LE CREUSOT

**Se syndiquer est un droit
à la CGT c'est un plus**

